En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies vous permettant d'accéder à des services et offres adaptées à vos centres d'intérêts, vous permettre l'utilisation de boutons de partage sociaux et nous permettre de mesurer l'audience.
Pour en savoir plus et paramétrer les cookies, cliquez-ici.
OK

80 km/h : "Nous sommes prêts à aller devant la Cour européenne des droits de l'Homme"

INVITÉ RTL - Le député de Loxère Pierre Morel-À-L'Huissier figure parmi les 57 parlementaires qui ont déposé une requête devant le Conseil d'État contre le décret abaissant la vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires.

3 minutes pour comprendre

La rédaction de RTL

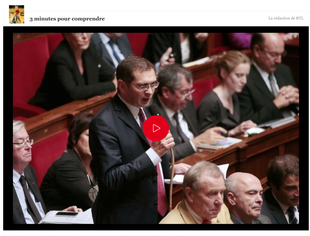

80 km/h : "Nous sommes prêts à aller devant la Cour européenne des droits de l'Homme"
Crédit Image : AFP / Archives, JACQUES DEMARTHON | Crédit Media : Jérôme Chapuis | Durée : 03:54 | Date : 19/07/2018

La page de l'émission

Jérôme Chapuis
et Lolo Forge

19 JUILLET 2018 | MIS À JOUR LE 19/07/2018 À 07:38 | MIS À JOUR LE 19/07/2018 À 08:01

Le Conseil d'État a fixé à ce jeudi 19 juillet son audience en référés (procédure d'urgence) pour statuer sur la requête déposée par 57 députés, contre le décret abaissant la vitesse réglementaire de 90 à 80 kilomètres/heure depuis le 1er juillet dernier. Il s'agit d'une décision sur la forme et pas le fond.

Pour Maître Rémy Josseaume, l'un avocats de ce collectif parlementaire, cette première audience de plaidoirie permettra "de confronter les arguments juridiques avec l'administration, de solliciter la production de documents complémentaire et de statuer rapidement sur le maintien ou non de la mesure".

Le député Les Républicains de Lozère Pierre Morel-À-L'Huissier fait partie des opposants à cette mesure. Sur RTL, il reproche le "total manque de transparence" du premier ministre Édouard Philippe, "qui s'est fait posséder par le comité interministériel de prévention routière".

Il demande à la justice d'avoir en main les documents sur lesquels s'est basé Matignon pour décider d'abaisser la vitesse. S'il n'obtient pas gain de cause, il n'entend pas s'incliner. "Dans cinq ou six mois, il y aura le recours au fond. Ensuite, on ira devant la Cour européenne des droits de l'homme, parce qu'on pense qu'il y aune atteinte à la liberté de circulation et à la liberté de la vie privée".

COMMENTAIRES

138123

berfili

janoscez
T'arrêtes ?
Même les fashion mêlés vitesses de la première heure sont étonnés.

Signaler un abus

138104

fdoro14

Manque de liberté, vu par des mots dont vous pourriez comprendre le sens en allant vivre dans des pays à politique directive voire dictatoriale. Allez en Turquie que l'on rigole. Lambda a raison. Un peu plus de respect des lois du pays et surtout moins de bouffons sur les routes au volant de véhicules dont ils ne maîtrisent pas la vitesse.

Signaler un abus

138116

janoscez1

Il se murmure que depuis que deux motards se sont heurtés à 6 km/h sur les Champs Elysées le 14 juillet, E Philippe aurait l'intention de fixer la vitesse autorisée à 4,8m/h pour les deux roues!! J'ai récemment fait un aller/retour en Bretagne, un seul sur le comptoir et l'autre scrutant le bas côté... J'ai frôlé devant des voitures arrêtées sur le bas côté, devant des poubelles, des boîtes aux lettres... croyant que c'était des cadrans! heureusement, je n'ai pas croisé beaulah!!

Signaler un abus

138115

jojoshadow

C'est bien mais malheureusement ça c'est perdu d'avance

Signaler un abus

138146

ev4104

Enfin des députés responsables demande l'annulation de cette décision absurde. Mais c'est peut-être trop tard.
Cependant je suis désolé devis ..... je parie que les résultats de cette décision feront que les chiffres montreront une baisse sans précédent des morts sur la route. Ar dénonce cette approche puisque jamais les chiffres élucré dans quelle fourchette de temps les morts sur la route sont comptabilisés, mort immédiat ou mort 28 ou 38 ou 68 après.

Signaler un abus

138141

berfili

Tempête pour un 8 à la place d'un 9. J'ai toujours roulé à 90 / 100, sans amendes, bon, et bien je roulerais dans les 90, Z ne se passera rien et j'ai toujours gardé une bonne distance de sécurité, même si je suis occupant quand j'ai à l'arrière, un cor les nuuuuus fument.
(cor, diminutif de cofé ou c.)

Signaler un abus

138130

Jean_Neralbel

@lambda et pourtant parfaitement étonné, je n'aurais pas dû mieux!...

Signaler un abus

138127

Claquerett

J'espère que les panneaux 90 ont été conservés, au cas où...

Signaler un abus

138124

Lambda_et_pourtant

Triste France où il n'existe que des libertés et aucun devoir

Signaler un abus

138124

Lambda_et_pourtant

Pourquoi signaler des radars fixes par des panneaux de 40cm si les gens respectent les limitations? pourquoi s'ioutrger contre le contrôle de la vitesse ou de l'alcoolémie si l'on respecte les règles (les autres?).
Ce sont vous irresponsables et irresponsables qui imposez à la majorité toujours plus de contrôle, toujours plus de règles, toujours plus de flicage. Et la seul chose que vous trouvez à opposer c'est une atteinte aux libertés?

Signaler un abus